



CAPD du lundi 23 mai 2016 Motion du SNUipp-FSU Tarn



Madame la Directrice Académique,

Nous demandons depuis plusieurs années maintenant, qu'un management plus humain et moins brutal des personnels soit mis en œuvre dans ce département. Nous avons du mal être entendu, car force est de constater que les personnels sont bien trop souvent dans l'incompréhension des décisions et l'ignorance des calendriers. Par ailleurs des collègues sont victimes de mesures abusives et disproportionnées au regard de soi-disant fautes.

Les retraits de salaires pour des animations pédagogiques non faites en sont l'illustration la plus insupportable.

Sans tenir compte du fait que faute d'ordre de mission, ces personnels n'avaient pas à s'y rendre. Nous ne reviendrons pas ici sur l'absurdité d'une telle décision que nous avons développée par ailleurs.

Si la loyauté à l'égard de la hiérarchie est une obligation demandée sans concession aux agent-es, les plus hauts fonctionnaires de cette administration devraient être les premiers à montrer l'exemple en respectant les textes à la lettre ou à en donner une interprétation bienveillante comme on le demande aux enseignant-es dans les classes.

Nous le disons et le redisons, les temps partiels sur autorisation accordés pour 3 ans renouvelables par tacite reconduction, sont renouvelables et non renouvelés automatiquement car l'agent, et l'agent seul, peut interrompre ce renouvellement. Votre interprétation du mot « renouvelable » en défaveur de l'agent est contraire à l'esprit de la loi.

Nous comprenons que le manque de postes dans le Tarn, et partout en France, soit une difficulté pour votre gestion départementale, mais ce n'est pas aux personnels de faire les frais de cette pénurie.

Nous dénonçons aussi la méthode mise en place, excessivement anxiogène, de la notification du refus de temps partiel, où l'on convoque les agents, y compris durant les vacances, pour leur notifier de manière très impersonnelle le refus de temps partiel et ceci sans explication. Là encore les enseignant-es sont laissés dans l'ignorance de leur droit, notamment de la saisine de la CAPD.

A l'image du traitement des personnels, celui des délégués du personnel et des représentants syndicaux n'est plus acceptable. Délégué-e non remplacé-e durant les instances, refus d'autorisation d'absence de droit pour raison de service.

Par ailleurs nous sommes très inquiets sur le fonctionnement du CHSCT et de la CDAS. Là non plus les textes réglementaires ne sont pas respectés. C'est encore une marque de négligence grave envers les personnels, car la santé, la sécurité et l'aide sociale ne sont pas simplement de vains mots, mais couvrent des réalités qui touchent la vie des agent-es de manière de plus en plus urgente.

Par ailleurs nous dénonçons encore les économies faites sur les frais de transports. Les PES ont été plus qu'incités à recourir à l'indemnité forfaitaire qui se substitue au calcul kilométrique, ce système étant moins avantageux pour eux. Les défraiements pour les animations pédagogiques ne sont toujours pas opérés

Concernant le mouvement tant attendu des enseignant-es et porteur de tant de conséquences sur la vie professionnelle et personnelle des agents, là aussi la déception est grande.

Le taux de satisfaction des opérations de mouvement reste de nouveau très en deçà de ce qu'on devrait attendre de cette opération. Cette année, 354 collègues soit 68 % n'obtiennent rien au mouvement 2016, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'an dernier.

Nous dénonçons de nouveau la multiplication des postes à profil notamment pour les postes de direction, les postes plus de maîtres que de classes, les postes accueil des moins de 3 ans, les postes ULIS. De même le fléchage langue alors que l'administration en avait annoncé la disparition progressive, les postes PES bloqués, et plus généralement le manque de postes dans le Tarn contribuent à immobiliser le mouvement.

On nous assène régulièrement le manque de moyens budgétaires pour satisfaire nos revendications, et ce sont les élèves, qui en sont les premières victimes, puis les personnels qui en font les frais sur leur vie privée, sur leur santé. Notamment les personnels handicapés pour lesquels la loi de 2005 sur le maintien dans l'emploi à plein temps ne peut être respectée.

La pénurie de postes et de moyens n'est plus un argument acceptable, les restrictions budgétaires n'ont plus lieu d'être. En effet l'argent volé aux citoyens et stocké au Panama suffirait largement à répondre aux exigences que le SNUipp-FSU porte depuis plusieurs années.

Les personnels de ce département ont de plus en plus le sentiment de n'être que des pions que l'on déplace, convoque, sanctionne pour un rien. Les enseignant-es ont besoin qu'on les traite avec dignité, qu'on leur fasse confiance, qu'on les informe, qu'on les soutienne.

Nous vous demandons une nouvelle fois, Madame la Directrice Académique, de mettre en place un management des personnels plus respectueux et plus humain.